

Les Inondations du bassin de la Garonne

Adolphe d'Assier

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

V

La périodicité des inondations dans le bassin de la Garonne et de ses affluens soulève pour les populations du sud-ouest certaines questions importantes qui méritent d'être examinées. Celle qui frappe tout d'abord l'attention, c'est l'immense quantité d'habitations détruites. Quelques-unes ont été emportées par la violence du courant ; mais c'est là le petit nombre. La plupart se sont effondrées sur place comme si les eaux eussent exercé une action dissolvante sur les fondemens. Enfin, chose non moins extraordinaire au premier abord, tandis que certaines localités voyaient les maisons s'écrouler par centaines, dans d'autres les constructions résistaient vaillamment malgré la violence du courant, et bien que l'eau montât jusqu'au premier étage. C'est d'ordinaire dans les villes de la région pyrénéenne que les demeures tenaient bon, c'est dans la plaine qu'elles cédaient à l'action des eaux. Saint-Girons et le Mas d'Azil par exemple, situés sur les derniers contreforts des Pyrénées ariégeoises, sont sortis intacts de l'inondation, bien que certains quartiers aient été complètement envahis, tandis qu'Auterive et Pinsaguel, placés un peu plus bas, tout à fait dans la plaine, ont été cruellement dévastés. Cette anomalie s'explique, si l'on considère la nature du terrain sur lequel s'élèvent ces villes, car, le sol fournissant les matériaux de la construction, la solidité de celles-ci dépend uniquement de la constitution géologique du pays. Dans toutes les villes situées au bas des Pyrénées, on trouve le calcaire qui fournit à la fois les deux élémens essentiels de toute bonne maçonnerie : la chaux et la pierre à bâtir. En s'avançant dans l'intérieur de la montagne, le calcaire est

remplacé par le granit, et les constructions n'en valent que mieux. La chaux du reste ne fait jamais défaut. Il n'en est plus de même quand on descend dans la plaine, uniquement formée de terrains d'alluvion. Là, plus de chaux, plus de pierres à bâtir. On peut, il est vrai, y suppléer par la brique ; on a vu élever ainsi des monumens d'une remarquable solidité. Toulouse est tout entière bâtie en briques, et certains édifices, comme l'Hôtel-Dieu, ont soutenu l'assaut des flots sans se laisser entamer. Malheureusement il n'en a pas été de même de la plupart des habitations particulières, dont les propriétaires ont pour premier principe d'architecture de tout sacrifier à l'économie. Ces derniers suppriment volontiers la chaux, que l'éloignement rend trop coûteuse, sauf à la remplacer par du mortier en terre, et se servent de brique crue au lieu de brique cuite. De là les résultats les plus divers et des incidens inexplicables au premier abord dans l'effondrement des maisons. Les voyageurs qui au lendemain de l'inondation se rendaient au faubourg Saint-Cyprien par l'avenue de Muret étaient surpris de la variété que présentaient les squelettes des maisons qui bordaient la route. À côté d'habitations entièrement détruites, on voyait des façades intactes, mais les murs latéraux et celui de derrière étaient tombés. Plus loin, les quatre murailles restaient debout, et cependant le toit et les planchers s'étaient écroulés. Tout cela tenait uniquement à la quantité de chaux et à la nature des briques employées. La plupart des demeures, étant bâties avec de la brique crue et du mortier d'argile, ne pouvaient opposer aucune force de résistance, et s'étaient écroulées tout entières. Quand une façade seule était debout, cela signifiait qu'elle avait été construite avec de la brique cuite et de la chaux, tandis que le reste de la bâtisse, fait négligemment et avec de mauvais matériaux, avait subi la loi commune. Si les quatre murs tenaient

bon, c'est que le propriétaire n'avait pas reculé devant les dépenses d'une construction de solide maçonnerie. Malheureusement, ne prévoyant pas que l'inondation viendrait un jour visiter sa demeure, il avait cru pouvoir se servir de brique simplement séchée au soleil pour les murs de refend et les cloisons intérieures. L'eau délayait peu à peu ces murailles d'argile, et au bout de quelques heures, les supports intérieurs venant à manquer, les planchers et le toit s'écroulaient en même temps. Frappée de ces vices de construction et des désastres qu'ils ont entraînés, la municipalité de Toulouse a arrêté que désormais « les fondations des nouvelles maisons seront descendues jusqu'au terrain suffisamment ferme et faites en maçonnerie avec mortier de chaux. Tous les murs, y compris les murs mitoyens, de refend ou divisoires, seront construits en matériaux solides de mortier de chaux, à l'exclusion des briques vertes et du mortier de terre, jusqu'à une hauteur de 3,50 au-dessus du niveau du sol, et dans tous les cas de 2 mètres au-dessus du plan d'eau de la crue du 23 juin 1875. » Espérons que les municipalités des autres villes riveraines de la Garonne suivront l'exemple de Toulouse. Au reste la chaux, grâce au chemin de fer, n'est plus aujourd'hui, comme autrefois, une rareté coûteuse, et, quant à la pierre, les débordemens du fleuve ont jeté sur ses deux rives une telle quantité de galets que pendant de longues années les constructeurs pourront, s'ils veulent, renoncer à la brique.

Le comité central de secours pour les inondés s'est préoccupé, lui aussi, de l'importance de cette question, et, dans une circulaire adressée par le ministre de l'intérieur aux préfets des départemens inondés à la date du 14 août, ce comité déclare que « l'attribution des secours est soumise à la condition expresse que les bâtimens seront reconstruits en bonne maçonnerie

hydraulique. » Il ajoute « qu'il ne sera fait d'exception que pour les propriétaires qui se transporteraient sur les plaines hautes et insubmersibles. » Des surveillans, choisis d'ordinaire parmi les agens-voyers et les conducteurs des ponts et chaussées, doivent veiller à l'exécution de ces prescriptions. On sait que le comité central a délégué de son côté trois commissaires chargés de surveiller la reconstruction des maisons détruites par l'inondation.

Après l'immense hécatombe d'habitations qu'a laissée derrière elle l'inondation du 23 et 24 juin, un autre fait frappe l'attention. Je veux parler de la fréquence, du retour périodique et de l'intensité croissante des crues extraordinaires de la Garonne. À cette question s'en rattache une autre : la science dispose-t-elle de moyens assez puissans non pour supprimer les crues, qui relèvent uniquement du domaine de la météorologie, mais pour en atténuer, du moins dans certaines limites, les effets destructeurs ? La solution de ce problème a d'autant plus d'importance qu'il s'agit non pas seulement de prévenir les dévastations des récoltes et des habitations, mais d'éviter en même temps deux fléaux non moins redoutables, la famine et la peste, qui ne sont que trop souvent les suites fatales de tels désastres. À l'heure qu'il est, le premier de ces fléaux n'est plus à redouter, grâce à la navigation à vapeur et aux chemins de fer, qui dans quelques jours peuvent apporter des marchés étrangers toutes les céréales nécessaires aux régions dévastées ; mais il n'est pas aussi facile d'éviter les fièvres paludéennes et toutes les maladies qui en dérivent. Les annales des inondations du bassin de la Garonne nous offrent de tristes renseignemens à ce sujet. À la suite de la crue de 1653 et des dévastations qu'elle entraîna, les récoltes étant entièrement perdues, la famine ne tarda pas à se faire sentir ; les fièvres occasionnées par la stagnation des eaux chargées

de détritus organiques dans les plaines envahies augmentèrent la mortalité dans des proportions effrayantes. On estima qu'il mourait 80 personnes par jour entre Toulouse et Agen ; la moitié de la population succomba. Des désastres encore plus grands ont peut-être frappé à d'autres époques les populations riveraines de la Garonne, mais les chroniqueurs de nos premiers siècles, uniquement occupés des faits d'armes, ne nous apprennent que fort peu de chose à ce sujet.

La plus ancienne mention qui soit faite des inondations du midi de la France est, je crois, celle que nous trouvons dans notre vieil historien Grégoire de Tours, et qui eut lieu « la cinquième année du roi Childebert. » Depuis Grégoire de Tours, les chroniques redeviennent muettes, et il faut arriver au XIII siècle pour avoir quelques renseignemens sur les crues de la Garonne. M. Champion, dans son savant ouvrage sur les inondations, nous apprend que le sud-ouest fut dévasté deux fois dans ce siècle, une première fois en 1212, une seconde en 1281. Un fait lamentable signala cette dernière inondation à Toulouse. Les habitans s'étant rendus en procession sur le pont au plus fort de la crue pour conjurer le fléau suivant la coutume du temps, le pont céda, et 300 personnes disparurent dans les flots. Il est vrai que ce pont était en brique, comme on peut en juger par les débris que l'on voit encore non loin du pont de pierre. Si on compare le chiffre indiquant le nombre des crues par siècle, on s'aperçoit qu'elles suivent une progression croissante : elles n'étaient que de deux au XIII siècle, on en signale quinze au XVIII siècle. Tout en faisant la part qu'il convient d'attribuer à la négligence des anciens chroniqueurs, cette progression n'en paraît pas moins un fait sérieux. La comparaison des crues qui ont eu lieu dans notre siècle nous révèle un autre fait non moins digne d'attention : c'est une

intensité également croissante ; en ne tenant compte que de celles qui ont amené des désastres, nous en trouvons quatre qui se suivent en augmentant chaque fois de hauteur et de puissance dévastatrice. La première, celle du 12 mai 1827, dépassait 6 mètres à l'étiage du pont de Toulouse. Le souvenir des ravages qu'elle causa dans le quartier de Tounis et de l'héroïsme que montra en cette occasion le maire, M. de Montbel, n'est pas encore effacé de la mémoire des habitans. Celle du 30 mai 1835 atteignait environ 7 mètres ; en 1855, l'eau monta à 7,20. Les riverains de la Garonne ne pensaient pas que cette crue pût être dépassée, et nous avons vu combien cette croyance, devenue un article de foi, leur a été funeste. Cette crue fut cependant dépassée de 2,50 par celle de 1875, la plus formidable de toutes celles qui aient été consignées dans nos annales, à en juger par la hauteur des eaux aux ponts de Toulouse et d'Agen ainsi que par les dévastations accomplies sur les deux rives. Ces grandes inondations tombent d'ordinaire en mai et en juin, fait qui s'explique du reste de la façon la plus simple par la fonte des neiges des Pyrénées, qui coïncide fatalement avec les premières pluies chaudes du printemps ou de l'été.

Cette intensité toujours croissante des crues a été attribuée d'un accord unanime au déboisement des montagnes, déboisement qui est allé toujours en grandissant malgré les tardives et souvent impuissantes mesures prises par l'administration des forêts. Le mal trouvé, le remède se présentait de lui-même : reboiser les montagnes et notamment les pentes abruptes des Pyrénées, d'où s'élancent les torrens qui en quelques heures jettent dans la Garonne des masses d'eau diluviennes. Ce cri est aujourd'hui à l'ordre du jour parmi les populations du sud-ouest, peu au courant d'ailleurs des difficultés, on pourrait peut-être

dire des impossibilités d'une telle entreprise. L'idée est bonne en soi. Reboiser en effet les flancs des montagnes, c'est d'un côté supprimer la vitesse de l'eau, qui, au lieu de se précipiter dans une course enfiévrée le long des pentes dénudées, ne chemine plus que difficilement et pour ainsi dire pas à pas à travers les obstacles qu'elle rencontre en venant se heurter d'abord aux branches et aux feuillages des arbres, plus tard aux troncs et aux racines, enfin au gazon qui tapisse toujours le sol des forêts. D'un autre côté, la masse de l'eau est considérablement réduite par ces mêmes plantes, qui font l'office d'éponge. En effet, la pluie, arrêtée pour ainsi dire au passage, pénètre dans le sol au lieu de l'effleurer, l'imbibe et s'y condense. Là elle est rencontrée par les racines des arbres et par l'espongiole des plantes herbacées, qui lui en soutirent une partie pour alimenter la sève et fournir à l'évaporation des feuilles. Les deux composantes de toute inondation, le volume d'eau et sa vitesse, se trouvent ainsi, sinon entièrement supprimées, du moins considérablement atténuées. En se plaçant à d'autres points de vue, on peut, il est vrai, faire des objections à cette manière de voir, et il semblerait même résulter de certaines expériences dues à des hommes compétens que les forêts favorisent plus qu'elles n'empêchent les débordemens, car les arbres sont de grands réservoirs d'humidité et paraissent dans certains cas agir comme condensateurs par rapport aux nuages. Nous croyons toutefois que les inconvéniens qu'on signale se rapportent à la fréquence plutôt qu'à l'intensité des pluies, et que celles-ci sont toujours notablement atténuées dans leurs effets surtout, quand elles tombent sur des montagnes aux pentes abruptes.

La difficulté de reboiser les Pyrénées ne vient donc pas de ce côté, elle tient à des causes d'un ordre tout différent. La question

du reboisement est en effet intimement liée à l'existence même de la population pastorale répandue sur l'immense chaîne. C'est elle qui a détruit les forêts qui couvraient jadis toutes ces montagnes pour augmenter le pacage de ses troupeaux, c'est elle qui s'oppose toujours au reboisement d'une manière sourde et latente devant laquelle l'administration est complètement désarmée. Ce que je viens de dire s'applique surtout aux populations qui habitent la zone supérieure des Pyrénées, celle qui touche à la région des neiges et des glaciers. La longueur ainsi que la rigueur de l'hiver rendant la culture des céréales peu productive, quelquefois impraticable dans ces hautes gorges, l'élève du bétail est la seule industrie possible ; dès lors l'arbre doit succomber pour faire place à la plante fourragère. La forêt, une fois disparue, ne peut plus reparaître devant les exigences de la vie pastorale, car les troupeaux, broutant les jeunes bourgeons à mesure qu'ils repoussent, font dépérir la plante avant qu'elle n'ait eu le temps de prendre racine. La chèvre étant l'animal destructeur par excellence, l'administration s'est maintes fois occupée d'arrêter ses ravages en proscrivant ou du moins en réduisant à d'étroites limites le nombre que chaque localité pourrait élever. Peine perdue ! le pâtre pyrénéen a su avoir raison des arrêts préfectoraux. S'il est en désaccord avec l'administration supérieure, il a pour lui l'approbation tacite et la connivence de l'autorité municipale, dont les intérêts sont les mêmes que les siens. Pour qu'un candidat soit porté sur la liste du conseil communal, il n'est pas besoin qu'il fasse profession de foi politique ; son programme se réduit à un seul article : la résistance aux décrets qui ont pour but de restreindre le droit de libre parcours. Je me trouvais dans une de ces communes pastorales de la Haute-Ariége lors des élections municipales de 1865, et je pus juger de l'importance que les po-

pulations pyrénéennes attachent à cette question des pâturages. Les électeurs allaient au scrutin, répondant à ceux qui les interrogeaient sur les noms de leur liste : Pourtam es que soun per as crabos (nous portons ceux qui sont pour les chèvres). Forcer ces populations à reboiser leurs montagnes serait par conséquent tenter la solution d'un problème insoluble et renouveler peut-être l'insurrection des demoiselles, qui éclata vers les dernières années de la restauration au sujet de la promulgation du code forestier. Les restrictions apportées par cette loi à la jouissance des forêts ne pouvaient être acceptées ni même comprises par des hommes habitués à considérer ces montagnes comme une propriété collective. Aussi une résistance maintes fois sanglante s'engageait-elle entre les pâtres d'une part et de l'autre les gardes forestiers, les gendarmes et tous ceux qui étaient chargés de faire respecter la nouvelle loi. L'insurrection sévit principalement dans la Haute-Ariége, où plusieurs châteaux furent incendiés. Plus récemment, quand l'administration a tenté de reboiser quelques-unes de ces montagnes, on a vu les habitans des villages voisins s'entendre pour que chaque famille déléguât à tour de rôle un de ses membres chargé d'aller arracher pendant la nuit les plantations. Les cultivateurs de la zone inférieure des Pyrénées, dont les intérêts sont exclusivement agricoles, ne se soucient pas davantage de remplacer leur récolte annuelle de céréales par des taillis qui ne deviendraient productifs que tous les vingt ans, et on voit que devant cette résistance unanime de toutes les populations du pays il est inutile de songer à prévenir les désastreux effets des inondations par le reboisement des montagnes. Cependant des essais partiels de reboisement ou de gazonnement faits dans ces dernières années, notamment dans les Alpes, ont pleinement réussi. L'administration a eu raison du mauvais vouloir des habi-

tans, grâce à la fermeté et à l'énergie des mesures prises pour faire triompher la loi ; mais, de l'avis de tous les hommes compétens, en tête desquels il convient de placer les ingénieurs hydrographes, il est heureusement une autre méthode qui permet d'arriver aux mêmes fins sans provoquer aucune résistance de la part des populations. Je veux parler des déversoirs naturels ou artificiels qu'on pourrait établir sur tout le parcours supérieur de la Garonne et de ses affluens pyrénéens. Cette méthode est à la fois si simple et si naturelle qu'elle se présenta d'elle-même aux anciens peuples dès les premiers jours de leur organisation. Les voyageurs qui visitent les Andes du Pérou rencontrent au haut des vallées des restes de constructions remontant à l'époque des incas et destinées à emmagasiner l'eau des glaciers, prévenant ainsi les inondations soudaines et remplaçant par des canaux habilement dirigés l'eau des pluies, rares, comme on sait, sur les côtes du Pacifique. Il y a plus de cinquante siècles, un pharaon dont Hérodote nous a transmis le nom fit creuser dans la vallée du Nil un lac destiné à régulariser les inondations périodiques du fleuve. La description qu'en fait l'historien grec donne une idée de la grandeur du travail, qu'il place au-dessus du Labyrinthe, après avoir déclaré que le Labyrinthe est la plus grande merveille du monde, et qu'il l'emporte autant sur les pyramides que celles-ci l'emportent sur les temples d'Éphèse et de Samos. « Il a de tour 3,600 stades (de 600 à 700 kilomètres), c'est-à dire autant de circuit que la côte maritime d'Égypte a d'étendue. Ce lac, dont la longueur va du nord au midi, a 50 brasses de profondeur à l'endroit où il est le plus profond. On l'a creusé de main d'homme… Les eaux du lac Mœris ne viennent pas de source ; il les tire du Nil par un canal de communication. Pendant six mois,

elles coulent du Nil dans le lac, et pendant les six autres mois du lac dans le fleuve. »

Telle était la solidité de la construction que ce lac existe encore aujourd'hui. Ce que les incas et les pharaons ont pu exécuter avec des esclaves, ne pourrions-nous pas le faire avec les ressources que la science met à la disposition d'une nation puissante ? Des études faites par divers ingénieurs ont démontré que la région pyrénéenne où la Garonne et ses affluens prennent leur source se prêterait facilement à un travail de ce genre. Certaines hautes vallées offrent des dépressions considérables sur le cours des gaves qui les traversent. Il suffirait d'établir un barrage pour les transformer en réservoirs naturels. Dans d'autres localités, on creuserait des lacs artificiels aboutissant par une tranchée aux cours d'eau dont ils seraient les déversoirs. On établirait ainsi le long du fleuve et des principales rivières qui l'alimentent une suite de canaux perpendiculaires à la direction du courant. Qu'une crue se produise, et l'eau, entrant dans les percées latérales qu'elle rencontre sur son passage, se déverse dans les réservoirs, perdant ainsi chaque fois l'excès de masse et de vitesse qu'elle reçoit de la pluie ou de la fonte des neiges. Dans les temps de sécheresse, c'est l'inverse qui a lieu : l'eau emmagasinée au printemps revient du réservoir à la rivière. On peut peupler ces étangs artificiels et retirer de la pêche un revenu assuré. Les terrains qui les entourent, recevant dans les crues extraordinaires un limon fertilisant, n'en deviendraient que plus productifs pour l'agriculture. La destruction des digues et des barrages que nécessite un pareil travail, et qui peuvent être entraînés par les eaux lors des grandes inondations, quelle que soit la solidité de la construction, n'est point une objection suffisante pour faire oublier les immenses avantages qu'on en retirerait. Une difficulté

plus sérieuse, la seule, à vrai dire, qu'on puisse invoquer, est celle de la dépense qu'entraîneraient de tels travaux ; cette dépense a été évaluée à 120 ou 130 millions.

Des ouvrages d'une nature spéciale ont été proposés pour défendre le faubourg Saint-Cyprien, la plus importante après Toulouse de toutes les localités situées sur le cours de la Garonne, dans la zone des inondations, et la plus exposée, car elle est bâtie sur un terrain bas et ne se trouve protégée que par le quai Dillon. Deux projets ont été examinés par les ingénieurs des ponts et chaussées : l'ouverture d'un canal qui longerait le faubourg en passant derrière les terrains occupés par les habitations, et l'agrandissement du pont de pierre du côté du quai Dillon. Ce dernier projet ne pourrait être réalisé qu'en reculant ce quai et en détruisant l'Hôtel-Dieu, qui se trouve à la tête du pont, afin de faire place à l'établissement de nouvelles arches. Ici encore il est à craindre qu'on ne recule devant les dépenses que nécessiteraient les expropriations et les travaux d'art, et cependant les événemens du mois de juin ont démontré que l'exécution de ces deux projets est indispensable pour la sécurité du faubourg tant qu'on n'aura pas établi dans la région pyrénéenne le système de déversoir dont il vient d'être question. Le canal de fuite proposé en arrière de Saint-Cyprien, et dont la construction a été évaluée à plusieurs millions, ne pourrait-il pas être exécuté avec une dépense beaucoup moindre en faisant travailler à tour de rôle les soldats de la garnison de Toulouse, tous aptes à ce genre de travail, puisqu'il ne s'agit que de creuser sur un terrain d'alluvion ? Quoi qu'il en soit du sort réservé à ces projets, le ministre des travaux publics a promis avant de quitter Toulouse, et après avoir jugé par lui-même de l'état des lieux, qu'il allait s'occuper sérieusement des moyens propres à éviter le retour de pareils dé-

sastres. À la suite d'une conférence tenue le 20 juillet à la préfecture avec les inspecteurs-généraux et les ingénieurs des ponts et chaussées, dans laquelle ont été exposés tous les projets indiqués par la science, M. Caillaux a déclaré qu'il allait faire reprendre les études commencées à la suite de l'inondation de 1855. Il a fait aussi connaître son intention d'organiser sur de larges bases aux divers points des Pyrénées des observatoires météorologiques dans le genre de celui que le général de Nansouty a établi si heureusement au Pic du Midi de Bigorre, et de compléter cette mesure par la création d'un service spécial chargé d'annoncer les crues de la Garonne à toutes les localités situées sur le cours du fleuve, dès que ces crues commencent à se manifester en amont. Dès son arrivée à Paris, le ministre a effectivement nommé une commission d'ingénieurs chargés d'examiner toutes les questions qui se rattachent à la solution d'un tel problème. Espérons que cette impulsion portera ses fruits et aboutira sous peu à des résultats pratiques.

Envisagée à un autre point de vue, l'inondation du 23 juin n'est pas sans enseignement. Plus d'un géologue s'était demandé, en étudiant les alluvions qui forment le sol de nos vallées et qu'on attribue généralement à l'action des anciens glaciers, si on n'accordait pas quelquefois trop d'importance aux phénomènes de l'époque glaciaire, et si dans quelques cas il ne convenait pas de rapporter aux inondations de l'époque actuelle la partie la plus superficielle de ces dépôts. Pour ma part, il y a longtemps que je m'étais posé cette question, en Espagne dans la vallée de l'Èbre, en Amérique dans celle du Parahyba, à la vue de certains blocs erratiques attribués par la science moderne aux anciens glaciers des montagnes qui couronnent ces vallées, tandis qu'il me paraissait à la fois plus simple et plus rationnel de n'y voir que les

suites d'inondations relativement récentes. Les immenses dépôts accumulés dans certains coins des Pyrénées lors des débordemens du 23 juin viennent de donner une nouvelle force à cette manière de voir. Un géologue bien connu par ses recherches sur l'époque préhistorique, M. Cartaillac, a lu devant la Société d'histoire naturelle de Toulouse un travail où il raconte les résultats de ses voyages dans les diverses vallées pyrénéennes visitées par l'inondation. Le passage suivant, emprunté à son récit sur le village de Verdun, résume les appréciations nouvelles qui commencent à se faire jour dans cette partie de la science. « L'énorme dépôt qui s'est formé sur l'emplacement du village offre une certaine analogie avec ceux que l'on appelle morainiques, et qui sont l'œuvre, soit des glaciers actuels, soit des glaciers anciens bien autrement considérables ; la ressemblance est d'autant plus exacte que les élémens de ce dépôt sont empruntés aux véritables moraines qui tapissent les petites vallées. Les caractères que M. Charles Martins signale dans les fausses moraines y manquent, sauf celui qui résulte des galets striés. Cette observation permettrait peut-être de faire jouer un rôle plus considérable aux eaux torrentielles dans la formation de collines d'alluvion à grands blocs que plusieurs géologues attribuent seulement à l'époque et à l'action immédiate des glaciers primitifs. »

Cette nouvelle manière de voir, qui d'ailleurs n'infirme en rien la brillante théorie d'Agassiz sur les effets de l'époque glaciaire, est d'autant plus naturelle que tous les documens historiques et géologiques nous permettent de conjecturer que les inondations étaient dans les temps reculés sinon plus fréquentes, du moins plus considérables qu'aujourd'hui. Dans la Haute-Égypte, on voit encore marquée sur les rochers de la grande cataracte la hauteur de crues qu'atteignait le Nil à l'époque des pharaons, et cette hau-

teur dépasse de plusieurs mètres le niveau des grandes eaux d'aujourd'hui. Dans l'Amérique du sud, Agassiz a fait la même remarque au sujet de certains affluens de l'Amazone. Rien d'étonnant d'après cela que les géologues se soient mépris sur les limites souvent indécises qui séparent l'action de l'époque contemporaine de celle des glaciers de l'époque post-pliocène. Les dépressions du sol produites en maints endroits dans la région pyrénéenne ont soulevé une autre question non moins importante au point de vue géologique. Depuis que Lyell nous a appris que les soulèvemens des montagnes s'expliquaient beaucoup mieux par des mouvemens insensibles de l'écorce du globe amenés par les forces naturelles qui agissent aujourd'hui à la surface de la terre que par les soubresauts convulsifs de l'école de Cuvier, dus à des causes surnaturelles ou inexplicables, on s'est mis à noter avec soin les localités qui paraissent s'être exhaussées depuis qu'elles ont été le sujet d'observations directes. Dans les Pyrénées centrales, on avait remarqué l'élévation graduelle, du moins en apparence, de plusieurs fermes ou villages. Le plus important de ces phénomènes a été signalé à Montagagne, petit hameau de l'Ariége situé dans la montagne à quelques kilomètres au-dessus de la petite ville de la Bastide-de-Sérou. Il y a une quarantaine d'années, les habitans de cette dernière localité ne pouvaient apercevoir Montagagne. Peu à peu on commença à découvrir le clocher, puis l'église ; aujourd'hui on voit le village tout entier. Un tel fait suppose des mouvemens de terrain, mais dans quel sens s'étaient-ils produits ? Est-ce au sol sur lequel est bâti le village qu'il fallait attribuer cet exhaussement, ou bien à celui de la Bastide-de-Sérou, placé plus bas ? Ne valait-il pas mieux ne voir dans tout cela qu'un affaissement du monticule qui sépare les deux localités et qui jadis cachait la première à la seconde ? Les

dépressions du sol qu'on a remarquées au lendemain de l'inondation dans les mêmes localités semblent donner raison à l'heure qu'il est à cette dernière manière de voir. Du reste il n'est que sage d'attendre des observations plus précises pour se prononcer, car rien n'empêche que des mouvemens de terrain de sens contraire, exhaussement d'un côté, abaissement de l'autre, se produisent dans des régions très voisines, et peut-être est-ce à des faits de ce genre autant qu'à la difficulté des observations qu'il convient d'attribuer la différence de chiffres obtenue par les géologues qui ont mesuré les principales cimes des Pyrénées depuis la fin du dernier siècle.

Une des conséquences les plus curieuses de l'inondation du 23 juin, c'est la solution qu'elle nous a donnée d'un problème archéologique intéressant le monde thermal qui se rend chaque année aux Pyrénées. Il s'agissait d'expliquer non le développement extraordinaire qu'ont pris depuis quelques années les sources minérales d'Aulus, mais l'oubli dans lequel elles étaient restées jusqu'à notre époque. La vogue d'aujourd'hui tient en grande partie aux événemens de 1870. Au lieu d'envoyer leurs malades aux eaux d'Allemagne, les médecins de Paris, qui, comme on sait, font en partie la réputation des stations thermales, se sont imposé, paraît-il, et comme d'un accord tacite, l'obligation de ne plus diriger leurs cliens du côté du Rhin. On ne pouvait prendre une telle détermination qu'à la condition de trouver en France des sources minérales pouvant lutter avec les eaux si renommées d'Allemagne. La liste des stations thermales répandues aux divers points de notre territoire étant très longue et les propriétés curatives des eaux de nature très diverse, les choix, quoique souvent assez divergens, n'ont été ni longs ni difficiles. Les cures extraordinaires qui se sont produites ces dernières années à Au-

lus et l'analyse que le docteur Garrigou a faite des sources ont déterminé quelques médecins à porter leurs préférences de ce côté. De l'avis de tous les praticiens qui les ont vues à l'œuvre, ces eaux sont sans rivales comme dépuratives, et possèdent au plus haut degré la propriété de réveiller l'énergie vitale. De là leur action héroïque dans le traitement des paralysies et de certaines affections spécifiques incurables partout ailleurs quand elles ont atteint un certain degré d'intensité, et qui disparaissent comme par miracle avec les eaux d'Aulus. Comment dès lors expliquer que des sources aux propriétés si merveilleuses fussent passées inaperçues des Gallo-Romains, qui ont laissé des vestiges de leur passage dans presque toutes nos grandes stations thermales des Pyrénées : Amélie-les-Bains, Luchon, Bigorre, Cauterets ? En 1848, lorsqu'on exécuta des fouilles pour la construction de la première buvette, les ouvriers avaient rencontré à 2 ou 3 mètres de profondeur un plancher en bois de chêne avec les débris d'une balustrade et une ouverture circulaire au milieu dans l'axe du griffon. Au fond se trouvaient des restes de verres et de poteries. Personne ne prêta aucune attention à cette trouvaille, elle ne revint en mémoire qu'en 1872 lorsqu'on démolit les anciennes constructions pour élever l'établissement thermal qu'on voit aujourd'hui. Les nouvelles tranchées étant plus profondes que celles de 1848, l'on trouva trois médailles impériales à l'effigie de Claude, Néron et Titus. Le problème était dès lors résolu, la contradiction disparaissait. Les thermes d'Aulus étaient connus et fréquentés dès les premiers siècles de notre ère. Restait à en expliquer la disparition, disparition si complète qu'elle n'avait laissé aucune trace dans le souvenir des habitans. Le mot de l'énigme nous fut donné dans la journée du 23 juin. Dans l'après-midi, au plus fort de l'orage, les étrangers qui se trouvaient au

Grand-Hôtel, situé en face des thermes, entendirent un ébranlement formidable parti de ce côté. Chacun de courir aux fenêtres et de porter ses yeux sur la colline qui s'élève derrière la buvette. Un éboulis venait de se produire et avait recouvert de plusieurs mètres cubes de terre une source inexploitée qui se trouvait à droite de l'établissement. Un fait analogue s'était produit dans les siècles qui suivirent la domination gallo-romaine, sur l'emplacement où est située la source principale, et le défaut de sécurité, qui formait un des traits caractéristiques de cette époque, rendant la fréquentation des thermes difficile et souvent impossible, le souvenir d'Aulus s'était effacé de la mémoire des générations. Les sources continuaient, il est vrai, à sourdre plus bas ; mais les habitans du village, les seuls qui les connussent, effrayés à l'aspect du dépôt ocreux qui en tapissait le lit, et de la quantité de grenouilles et de salamandres qu'attirait la température relativement élevée de ces eaux, se gardaient d'y toucher, et n'osaient même y laisser boire leurs troupeaux. Il fallut, pour les remette en honneur, que la guerre d'Espagne de 1823 conduisît sur ces lieux un lieutenant du 4 de ligne qui, comprenant à la couleur ocreuse du dépôt qu'il avait devant lui une eau minérale, essaya d'en boire, et se vit délivré au bout d'un mois d'une affection constitutionnelle jugée incurable par tous les médecins qui l'avaient traité.

D'autres remarques pourraient encore être faites sur les résultats de l'inondation, car chaque grande crue, étant un phénomène géologique, se rattache intimement à la constitution physique du sol ; mais ce serait sortir de notre cadre, et d'ailleurs je crois en avoir assez dit pour donner une idée des causes qui ont amené les désastres, de la marche du fléau et des conséquences immédiates qui en dérivent. Au milieu de tant de ruines deux

choses viennent nous consoler et reposer les yeux de ce navrant spectacle : ce sont d'abord les sublimes exemples de dévoûment donnés par toutes les classes de la société à l'heure du danger. À Pinsaguel, on voit le gendarme Soulé, ancien cuirassier de Reichshofen, organiser à lui seul le sauvetage ; grâce à sa haute taille et à sa force peu commune, il affronte le courant, va de porte en porte, de fenêtre en fefenêtre, chercher les victimes, les charge une à une sur ses épaules, et court les déposer à l'abri de l'atteinte des eaux. À Toulouse, il a pour émule entre mille l'exzouave Duluc ; ce dernier a déjà sauvé 18 personnes lorsqu'il est atteint en pleine poitrine par une épave que charriait le courant ; le sang s'échappe de sa blessure, et les personnes qui l'entourent, comprenant la gravité de sa situation, l'enferment dans une maison pour l'empêcher de recommencer. Quelques minutes après, il s'échappe par la fenêtre, court de nouveau au-devant du danger et sauve encore 9 victimes. À Grenade, c'est l'héroïque maire M. Barcouda, à qui des centaines de personnes doivent la vie. Il est à son poste dès le premier cri d'alarme, donnant les ordres nécessaires pour assurer le sauvetage et prêchant d'exemple. Cependant de l'autre côté du fleuve sont deux hameaux qui vont être broyés par le courant, si personne ne vole à leur secours. L'impétuosité des eaux est telle que les plus hardis reculent. Aucun marinier n'ose entrer dans sa barque. N'écoutant que la voix du devoir, M. Barcouda s'élance dans une embarcation, prêt à faire seul le trajet, s'il n'est pas suivi. Électrisés par son exemple, trois hommes se décident à l'accompagner, et les habitans des deux hameaux sont sauvés.

Partout ce sont les soldats et les bateliers luttant d'intrépidité et faisant le sacrifice de leur vie pour arracher les naufragés à la mort. Un autre spectacle non moins consolant nous est offert au

lendemain du désastre. Les populations étaient revenues auprès de leurs anciennes demeures, attendant le retrait des eaux pour se construire des huttes dans les encoignures d'un mur avec les débris de leurs habitations. À travers les insondables tristesses inséparables d'une telle situation, on lisait sur toutes les physionomies une résignation passive qu'un observateur superficiel eût pu prendre pour une sorte de fatalisme oriental. Ce calme stoïque tirait sa source de la confiance où étaient ces malheureux que la France avait entendu leurs cris de détresse et qu'elle accourait à leur secours. On sait que leurs espérances étaient pleinement justifiées, et que le pays tout entier répondait à cet appel. Les millions s'ajoutant aux millions, on put bientôt se convaincre que le chiffre monterait assez haut pour permettre de reconstruire les habitations de tous ceux que l'inondation avait ruinés, de reconstituer leur mobilier, leurs instrumens aratoires, leurs troupeaux. On est heureux de rappeler de tels faits, parce qu'ils attestent d'une manière irrécusable la vitalité du pays qui les voit se produire.

Adolphe d'Assier.

Sources et licence

Texte : https://fr.wikisource.org/wiki/Les_Inondations_du_bassin_de_-la_Garonne. Domaine public ; transcription Wikisource CC BY-SA 4.0. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.